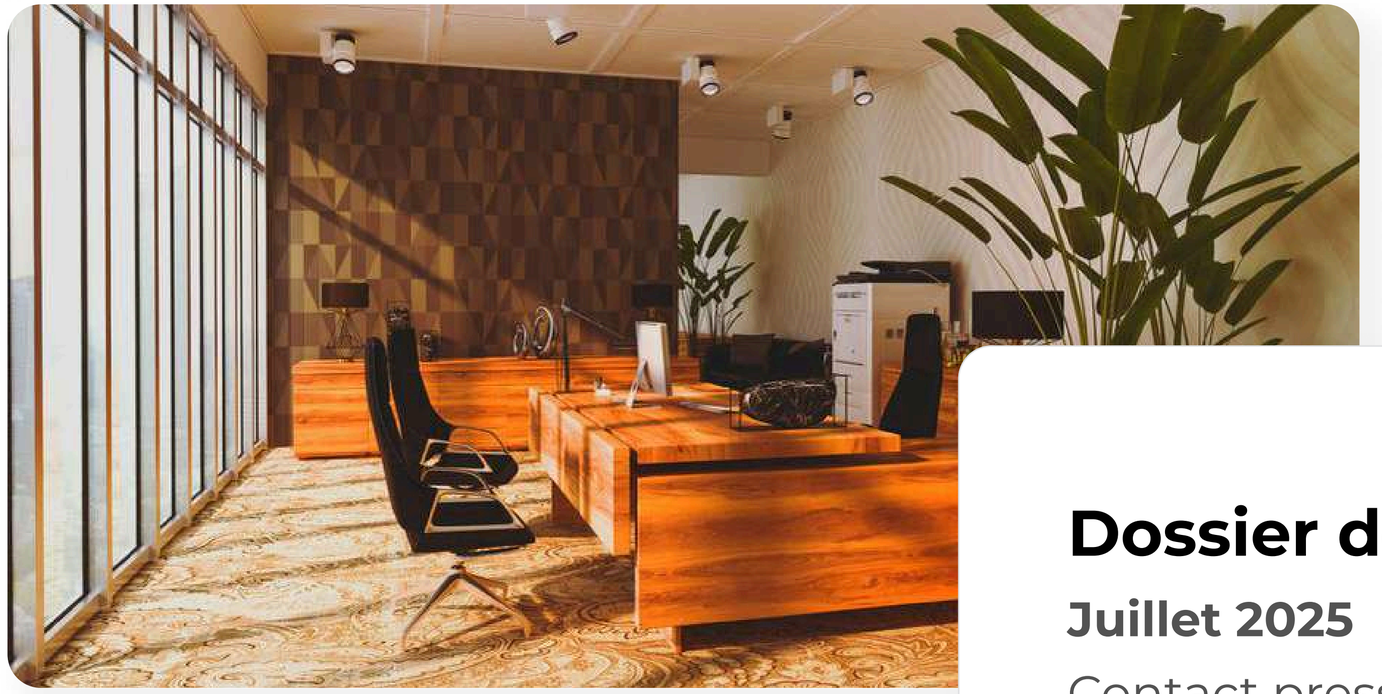

Dossier de presse - Aexa Group

Juillet 2025

Contact presse : contact@aexa.group
Site: https://aexa.group
Siège social : Aix en Provence

Présentation

Aexa Group est une société d'investissement, d'accélération et de structuration stratégique dédiée aux **startups industrielles et technologiques à impact**. Son modèle unique associe capital-risque, accompagnement opérationnel, distribution commerciale et gouvernance responsable.
Positionné à la croisée de l'**accélérateur**, du **distributeur** et du **fonds d'investissement**, Aexa Group transforme des startups ambitieuses en **scale-ups durables et rentables**, tout en respectant les valeurs de l'**économie sociale et solidaire (ESS).**

Nos 3 piliers

Un écosystème unique :

Un financement alternatif sécurisé : via une capitalisation solide de la holding et des filiales et la maitrise budgétaire opérationnelle des forces de vente

Accompagnement stratégique sur mesure Un collège d'experts métier impliqué dans le go-to-market, l'optimisation du produit et la conquête de nouveaux marchés.

Mutualisation des ressources clés: Marketing, ventes, stratégie, prévisions, logistique : des fonctions partagées au service de la croissance.

Quelques chiffres clés

+50 dossiers analysés / mois

Déjà 5 filiales à la constitution et 30 filiales d’ici 2030

Des fonds propres consolidés de plus de 2.5M€

A qui s’adresse Aexa?

Pour les startups :

Startups industrielles, deeptech, greentech, medtech avec CA > 1M€, forte innovation, dirigeants opérationnels et besoin d'accélération commerciale.

Pour les investisseurs :

VC, family offices, business angels à la recherche d’opportunités sécurisées, sectoriellement diversifiées et à impact, avec gouvernance ESS.

Une communauté entrepreneuriale engagée

Aexa, c’est aussi **une communauté de fondateurs solidaires,** partageant valeurs, ressources, entraide et intelligence collective. Une structure où la croissance de l’un profite à tous.

Actualités récentes

- Fusion et structuration de 5 filiales dès le 2ème trimestre 2025
- Lancement du programme Aexa Start — pré-accueil de 10 nouveaux dossiers qualifiés
- Recrutement d’un collège d’experts sectoriels
- Ouverture des premiers comités d’investissement élargis

Interview Hubert Patural de Chabet / AEXA GROUP

AEXA GROUP, un écosystème de capitalisation et d’investissements alternatifs

par Ivana Roselet (Europa Media Presse – BCN / 21.07.2025)

Pour développer les leaders européens de demain, AEXA GROUP développe un écosystème unique de capitalisation et d'investissements alternatifs dans les actifs commerciaux et valeurs ajoutées des startups de rupture.
Interview rare mais fleuve de Hubert Patural de Chabet, fondateur de AEXA GROUP et initiateur de ce programme innovant d'accélération.

Qui êtes-vous Hubert Patural de Chabet ?
Tombé dans l'apprentissage et la pratique de l'entreprenariat dès l'âge de 17 ans, j'ai fondé de mes propres mains en presque 45 ans, plus de 50 entreprises en France et à Madagascar, en Chine, en Espagne, en Roumanie, en Islande… je dirai de moi que je suis un autodictate et serial praticien de l'entreprise. Mais pas seulement !

Dites-nous-en un peu plus !

Le carburant de mon moteur depuis toujours est de provoquer de belles rencontres, engager de belles histoires et vivre de belles aventures entrepreneuriales avec des hommes et des femmes pour mener à bien un projet qui transforme et optimise ce monde qui nous entoure. Je suis donc au-delà l'entrepreneur coutumier, un addict de l'investissement sur des hommes et femmes clefs, visionnaires, stratèges, ambitieux, audacieux… C'est ainsi que j'ai été un associé actif et un parrain éclairé auprès de plus 250 entrepreneurs à travers le monde. Je suis incontestablement atypique ! Certainement aussi un peu anarcho-capitaliste au sens noble de l'interprétation ! Anarchiste car je suis incontestablement un agitateur de la liberté d'entreprendre et capitaliste car je crois profondément en la résilience et la richesse des hommes. (Sourire)

Comment se traduit votre investissement ?
Ce parcours riche d’entrepreneur et d’investisseur à enjeux m’a forgé également une expertise unique en ingénierie capitalistique. J’ai fondé dès 2009, le consortium OCBI Investment d’une trentaine d’entrepreneurs-investisseurs. Pour le fonctionnement de ce consortium, j’ai conçu une méthode rigoureuse de sourcing de projets d'entreprise et pour consolider notre stratégie et retour d’investissement, j’ai créé la méthode VSADE.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur cette méthode ?
La méthode VSADE est unique et réservée à ma discrétion à quelques bénéficiaires. Elle repose sur l’évaluation d’une personne physique et sa richesse cumulée en biens meubles incorporels et le gain de la substitution de cette richesse.

C’est-à-dire ?

La nuance, dont je suis le concepteur et théoricien de cette résolution, est dans la distinction entre savoir-faire et richesse cumulée. Vous allez comprendre. S’il est convenu qu’un savoir-faire est intangible, qu’un savoir-faire est la capacité de gérer des situations avec finesse, que c’est avoir la connaissance pour évoluer avec succès dans un contexte professionnel, on ne peut faire sien ou s’attribuer la propriété d’un savoir-faire, raison pour laquelle le savoir-faire n’est pas un bien dans le sens juridique. Un savoir-faire n’est donc pas une chose ou un droit susceptible d’appropriation. A contrario, la richesse cumulée, c’est l’addition par une personne physique de biens, de fonds et d’actifs mesurables et tangibles sur une période donnée. Apporter en nature une richesse cumulée signifie transférer des biens meubles incorporels pour des investissements ou des contributions, offrant la sécurité et les moyens nécessaires pour atteindre des objectifs.

Quel est le bénéfice de cette méthode ?

S’il est évident que l’apport d’un savoir-faire permet de surmonter des défis et des opportunités, cela reste néanmoins un apport en industrie qui ne peut participer à la constitution du capital. En revanche, la richesse cumulée d’une personne physique expertisée selon la méthode reconnue VSADE est de facto un apport en nature qui participe à la constitution ou l’augmentation du capital social d’une entreprise. Le bénéfice est véritable puisqu’un entrepreneur et ses associés s’ils sont eux aussi valorisés, peuvent ainsi consolider les fonds propres de leur entreprise par leur apport en nature.

Cette méthode est-elle fiable ?

Cette méthode apporte une valeur de substitution. Elle est évidemment conforme à la doctrine des experts de justice qui requiert d’apprécier la valeur des apports en nature, s'assurer qu’ils ne sont pas surévalués et vérifier qu'ils correspondent au moins à la valeur de la constitution ou de l’augmentation de capital de la société bénéficiaire des apports.

Quel est votre constat à la genèse d'Aexa Group ?

Les acteurs émergents de l'innovation et des ruptures technologiques, scientifiques, économiques ou sociétales ne sont pas des entreprises comme les autres. Ce sont des sociétés fragiles qui ont la particularité d'avoir un temps de recherche et développement long, un besoin de moyens très important à l'amorçage, des développements qui requièrent des infrastructures sophistiquées et des moyens d'expertises pointues sur l'ensemble de la chaine des acteurs, une latence dans le parcours d'usage de nouvelles technologies… Lorsque vient le temps de la mise sur le marché, la startup a épuisé toutes ses ressources humaines et financières et échoue très souvent lors de la phase de commercialisation de ses solutions. Mon constat repose tout simplement sur l'épreuve de ce gâchis !

Est-ce que l’écosystème Aexa est une solution à remédier ce gâchis ?
Oui bien-sûr. Pour développer les leaders de demain, il me fallait créer un écosystème unique de capitalisation et d’investissements alternatifs dans les actifs commerciaux et valeurs ajoutées des startups de rupture. Le programme d’accélération Aexa Group est donc destiné à quelques acteurs émergents à hauts potentiels de croissance, d’un niveau certain de maturité technologique ou scientifique pour des segments de marchés qualitatifs et quantitatifs. Ces acteurs sont aussi susceptibles d’atteindre une taille critique ou des parts significatives de marché à l’horizon 2028/2030.

Quels sont ces acteurs émergents ?
Ce que j’appelle les acteurs émergents à haut-potentiel d’impacts et d’audace peuvent être massifiés, notamment sur les aspects environnementaux, sociaux ou sociétaux. Ces acteurs doivent contribuer à une souveraineté française économique et technologique dans des domaines stratégiques. Ils ont l’objectif d’atteindre un niveau exponentiel d’expansion permettant de bouleverser un secteur et rompre des applications ou des usages.

Est-ce que l’écosystème Aexa est une solution à remédier ce gâchis ?
Oui bien-sûr. Pour développer les leaders de demain, il me fallait créer un écosystème unique de capitalisation et d’investissements alternatifs dans les actifs commerciaux et valeurs ajoutées des startups de rupture. Le programme d’accélération Aexa Group est donc destiné à quelques acteurs émergents à hauts potentiels de croissance, d’un niveau certain de maturité technologique ou scientifique pour des segments de marchés qualitatifs et quantitatifs. Ces acteurs sont aussi susceptibles d’atteindre une taille critique ou des parts significatives de marché à l’horizon 2028/2030.

Quels sont ces acteurs émergents ?
Ce que j’appelle les acteurs émergents à haut-potentiel d’impacts et d’audace peuvent être massifiés, notamment sur les aspects environnementaux, sociaux ou sociétaux. Ces acteurs doivent contribuer à une souveraineté française économique et technologique dans des domaines stratégiques. Ils ont l’objectif d’atteindre un niveau exponentiel d’expansion permettant de bouleverser un secteur et rompre des applications ou des usages.

En quoi le modèle Aexa Group se distingue des fonds ou des accélérateurs et incubateurs traditionnels ?

Je vois 3 points différenciants majeurs. Premièrement, Aexa Group est un acteur corporate qui développe son propre écosystème, innovateur et unique, pour amorcer l'émergence de ses filiales qui commercialisent des technologies de ruptures, répondent aux enjeux d'innovation durable et aux impacts positifs, créent de la valeur économique, sociale et environnementale. Deuxièmement, Aexa Group interagit sur ses filiales à la démarche de progrès et aux enjeux de responsabilité sociétale de l'entreprise quant aux modes de production, de distribution et de consommation pour qu'elles acquièrent un véritable avantage concurrentiel sur leurs marchés respectifs. Troisièmement, Aexa Group est une holding active qui s'engage à joindre la finance durable et l'investissement responsable au plus haut niveau de la stratégie ESG, de l'investissement à impact.

Comment cela se traduit en termes de structure juridique ?
A contrario des holdings ordinaires qui font leur marché d'acquisition et leur croissance externe par le haut avec pour principal recours de la dette, cela soit dit également qui fait le bonheur de tous les cabinets de M&A et vautours de la banque et de la finance, Aexa Group est le modèle vertueux de holding active, résultant de mon éthique des affaires. J'ai conçu ce modèle unique de constitution d'une holding par le bas qui lui permet de faire de la croissance externe sans aucune dette et de surcroit, en consolidant ses fonds propres. Mais cela reste mon secret de fabrique ! (sourire)

Quelle est la réalité de Aexa Group à ce jour ?
Constituée au printemps dernier avec un capital social entièrement souscrit et libéré à plus de 2.500.000 euros, les fonds propres consolidés de la holding Aexa Group sécurisent son écosystème et génèrent plus de puissance pour ses 5 filiales actuelles.

Avec vos nombreuses entreprises à travers le monde, quelle disponibilité trouvez-vous pour Aexa Group ?

3 règles fondamentales. Première règle : S'entourer aux différentes directions générales que d'hommes et femmes qui m'expliquent et s'impliquent à ce que l'on doit faire, pas qu'ils attendent que je leur dise ce qu'ils doivent faire. Deuxième règle : Installer un système moniste dissocié de gouvernance qui limite mes pouvoirs de président à fixer les orientations stratégiques, administrer et défendre les intérêts sociaux de l'entreprise. Troisième règle : Attribuer une latitude managériale large aux dirigeants généraux. Soutenir un modèle agile de l'organisation basé sur un dialogue constructif, reconnaissant la valeur ajoutée complémentaire de chacun des collaborateurs. Observer fréquemment les entités opérationnelles Codir et Comex. C'est dans l'esprit de cette dissociation de la direction que Philippe Mattia (ndlr ex-CEO Maya Group) me rejoint comme Vice-Président Directeur Général avec le pouvoir de bonne gouvernance exécutive.

Ce n’est pas le modèle habituel où les pouvoirs sont dans les mains d’un seul homme ! C’est vrai. Le système ordinaire est souvent moniste unifié caractérisé par une même personne qui cumule les 2 fonctions de Président du conseil et Directeur Général. Mon prospère parcours d’entrepreneur m’a appris en corollaire, que Président et DG ne doivent pas être leur propre surveillant. Ce modèle de dissociation que je pratique a le mérite de la clarté et garantit une meilleure séparation des fonctions de contrôle et de direction opérationnelle quand la trajectoire stratégique est connue. Ce modèle apaise également la gouvernance globale car le métier de Direction Général est difficile, stressant. Il pousse à l’isolement. Disposer d’une aide, d’un jugement et d’un challenge non compétitif est précieux car le président n’est ni un rival, ni un père dominateur, ni un allié complaisant du DG. La dissociation remplit cet objectif avec l’indépendance requise du contre-pouvoir et de sparring partner du président.

Alors, quels sont les objectifs fixés à vos équipes ?
Sur le modèle réussi de sa création, la holding Aexa Group a pour objectif une forte croissance par la capitalisation de 25 à 30 startups de ruptures supplémentaires sur 5 ans et un CA consolidé de 100 M d'euros à l'horizon 2030. Un plan d'investissement de 7,5M d'euros minimum sur nos fonds propres est déjà établi sur cette échéance. Des milliers de start-up en Europe sont à la croisée de leur structuration et accélération commerciale pour devenir des scale-up. Ce sont les cibles de Aexa Group. Nous sommes en conséquence un accélérateur de croissance pour ces 25 à 30 pépites deeptech et industrielles que nous choisissons avec méthode et rigueur.

Quelle est donc votre thèse d'investissement ?
Je parlerai plus de thèse de capitalisation que de thèse d'investissement. Notre proposition de valeur repose sur la stratégie unique de création d'une filiale commerciale fortement capitalisée pour garantir sa montée en puissance progressive. Ce modèle de structuration et intégration de filiales dont les fonds propres sont consolidés et scalables est sécurisé par l'écosystème solide de la holding et l'appétence indéniable pour les défis commerciaux des membres du Comex, du Codir et tous les collaborateurs de Aexa Group.

Alors, quels sont les objectifs fixés à vos équipes ?
Sur le modèle réussi de sa création, la holding Aexa Group a pour objectif une forte croissance par la capitalisation de 25 à 30 startups de ruptures supplémentaires sur 5 ans et un CA consolidé de 100 M d'euros à l'horizon 2030. Un plan d'investissement de 7,5M d'euros minimum sur nos fonds propres est déjà établi sur cette échéance. Des milliers de start-up en Europe sont à la croisée de leur structuration et accélération commerciale pour devenir des scale-up. Ce sont les cibles de Aexa Group. Nous sommes en conséquence un accélérateur de croissance pour ces 25 à 30 pépites deeptech et industrielles que nous choisissons avec méthode et rigueur.

Comment sourcez-vous ces futures scale-up ?
Nous savons par expérience que sur 250 dossiers reçus et les analyses approfondies à réaliser, 5 seulement emporteront notre décision d'abonder. Aussi, les start-up cibles sont possiblement bootstrappées et rentables à court terme. Elles ont aussi comme points communs de justifier d'une rupture technologique à impact, d'avoir fait leur preuve de concept et une preuve de marché certaine avec un CA de 1 M€ minimum cumulé. C'est avec ce cahier des charges que nous lançons ce mois-ci un nouvel appel à projet avec une date limite de dépôt de candidatures fixée à mi-septembre 2025. J'invite ainsi tous vos lecteurs à relayer et exploiter cet appel à projet sur le lien de notre site www.aexa.group.

Information pratiques

- Nom complet : AEXA GROUP
- Forme juridique : SAS au capital de 2 520 325,00 €
- Année de création : 2025
- Fondateur : Hubert Patural de Chabet
- Siège : Aix-en-Provence – France
- Site web : https://aexa.group
- Email contact : contact@aexa.group
- Page presse: https://www.aexa.group/blog